

MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 139 • août 2019



UN PAS IMPORTANT POUR LE PROCESSUS DE PAIX

**PROTECTION DES CIVILS DANS LE CENTRE DU MALI : LA
MINUSMA APPUIE LES AUTORITÉS EN INTENSIFIANT SES
PATROUILLES**

**CERCLE DE MOPTI : LES FEMMES ET LES JEUNES
BÉNÉFICIENT D'UN PROJET DE RÉDUCTION DES VIOLENCES
COMMUNAUTAIRES**

**MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
DROITS DE L'HOMME • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • RÉFORMES DU SECTEUR
DE SÉCURITÉ • ACCORD DE PAIX • ENSEMBLE RÉUSSIR LA PAIX**

MINUSMAHEBDO

139

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

3 LA MINUSMA POURSUIT LE TRANSPORT DES EX-COMBATTANTS DU MÉCANISME OPÉRATIONNEL DE COORDINATION VERS BAMAKO POUR LES CENTRES DE FORMATION

5 PROTECTION DES CIVILS DANS LE CENTRE DU MALI : LA MINUSMA APPUIE LES AUTORITÉS EN INTENSIFIANT SES PATROUILLES

7 À TESSALIT, DANS LE NORD DU MALI, LES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL POUR LA MISSION

8 À GAO, LA MINUSMA OFFRE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

9 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT DANS LES PRISONS : LA MINUSMA SOUTIEN L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION

11 CERCLE DE MOPTI : LES FEMMES ET LES JEUNES BÉNÉFICIENT D'UN PROJET DE RÉDUCTION DES VIOLENCES COMMUNAUTAIRES

12 TOMBOUCTOU : LES ÉCHANGES ENTRE LA POPULATION ET LA MINUSMA SE POURSUIVENT

13 À TESSALIT ET KIDAL POUR LA TABASKI, LE CHEF DE LA MINUSMA ENCOURAGE TOUS LES ACTEURS À POURSUIVRE LEURS EFFORTS POUR LA PAIX AU MALI

14 BRÈVES

18 COMMUNIQUÉ



5



7



8



9



11



Adoptez l'éco-attitude

N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

LA MINUSMA POURSUIT LE TRANSPORT DES EX-COMBATTANTS DU MÉCANISME OPÉRATIONNEL DE COORDINATION VERS BAMAKO POUR LES CENTRES DE FORMATION



Ce 10 juillet, 36 combattants du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) ont quitté Tombouctou pour regagner Bamako grâce aux vols de la MINUSMA. Ceci, afin de faciliter leur transport vers les centres de formation dans les régions de Ségou et de Koulikoro. La formation de ces ex-combattants constitue une phase importante de la reconstitution de l'armée malienne, avant un futur redéploiement, sur le territoire national et ce, conformément aux dispositions de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.

C'est la première participation d'éléments de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA),

depuis le début de cette opération de transport des ex-combattants du MOC vers les lieux de formation. Une opération démarrée au mois de juin dernier et qui s'inscrit dans le cadre du processus du Désarmement, Démobilisation et Réinsertion/ Réintégration et Intégration accélérés (DDR-I).

L'opérationnalisation de ce processus découle de l'application, par les parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation, avec l'appui de la communauté internationale. « Nous avons beaucoup attendu cette phase importante de l'accord de paix, qui nous permettra d'intégrer les Forces de Défense et de Sécurité maliennes,



pour contribuer à la stabilité de notre pays et à la sécurisation de nos communautés qui ont beaucoup souffert du fait de l'insécurité grandissante. Nous remercions la MINUSMA pour la contribution qu'elle continue d'apporter au processus de paix, particulièrement au Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et Intégration accélérés, » a souligné le Lieutenant Moussa Tayfour Maiga, ex-combattant du MOC à Tombouctou.

La résolution 2480 demande à la MINUSMA d'appuyer les mesures de défense et de la sécurité prévues par l'accord, en particulier dans son titre III et à l'annexe 2. Il y est demandé à la MINUSMA de : « soutenir le cantonnement et le DDR des groupes armés, notamment grâce à l'intégration dans les

Forces de Défenses et de Sécurité maliennes d'éléments des groupes armés signataires à titre de mesure provisoire, et la poursuite de l'exécution d'un programme de lutte contre la violence communautaire dans le cadre d'une réforme sans exclusive et consensuelle du secteur de la sécurité, en tenant compte des besoins particuliers des femmes et des enfants, et sans préjudice des plans de la commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion et de la commission d'intégration ».

Pour rappel, au cours du mois de juin, ce sont 257 combattants du MOC qui ont été transportés par la MINUSMA, de Tombouctou vers Bamako pour les centres de formation.

PROTECTION DES CIVILS DANS LE CENTRE DU MALI : LA MINUSMA APPUIE LES AUTORITÉS EN INTENSIFIANT SES PATROUILLES



Pour aider les autorités maliennes à faire face aux violences sur fond de conflits intercommunautaires dans le centre du Mali, la MINUSMA a intensifié ses patrouilles de jour et de nuit. Les Observateurs Militaires des Nations unies suivent le déroulement de ces patrouilles avec beaucoup d'intérêts.

Le 15 août dernier, le Capitaine Joël Lamah, Observateur Militaire au sein de la MINUSMA, accompagnait une patrouille de la Police des Nations Unies (UNPOL/MINUSMA), dans le Cercle de Badiangara, plus précisément à Fiko (Commune de Pignari Bana près de Sévaré, au nord-ouest de la ville de Bandiagara). Pour lui, l'implication de la population dans la recherche de la paix est capitale.

Le centre du Mali, et plus particulièrement la région de Mopti, fait face à une insécurité

caractérisée par des meurtres de civils et des actes de destruction de masse. « Plusieurs villages des alentours de la ville de Bandiagara sont régulièrement attaqués », reconnaît Siriman Kanouté, préfet du Cercle de Mopti, qui a reçu en audience une équipe de la MINUSMA qui effectuait une patrouille de routine dans sa juridiction. Exprimant son inquiétude face aux nouvelles formes de criminalités dans plusieurs villages de son Cercle, il déclare : « C'est cruel, inhumain et tout à fait inacceptable de tuer de paisibles citoyens ».

LA RÉOLUTION 2480 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ ET LE MANDAT DE LA MINUSMA EXPLIQUÉS AUX HABITANTS DE FIKO

La population de Fiko est estimée à « plus de 400 habitants », selon le représentant du Chef

de village, Souleymane Karembe. Pour recevoir les Casques bleus, le notable était entouré de quelques sages du village.

Après une brève introduction de la délégation onusienne par l'officier de police Assih Koadjo-Danda, Daouda N'diaye de la division de la Communication stratégique et de l'Information publique a expliqué la Résolution 2480 (2019) du Conseil de sécurité, le Mandat qu'elle confère à la MINUSMA et le travail des Casques bleus. Concernant le Mandat, M. N'diaye n'a pas manqué de faire cas des priorités stratégiques que le Conseil de sécurité de l'ONU a assigné à la Mission. Il s'agit de l'appui à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, et l'appui à la stabilisation et au rétablissement de l'autorité de l'Etat et la protection des civils dans le centre du pays.

« Bismillah ! Vous avez quitté chez vous et vous êtes chez vous », a rassuré Souleymane Karembe en s'adressant à la délégation onusienne. Une occasion pour l'officier d'UNPOL, Assih Koadjo-Danda, de livrer un message de paix. « Notre présence ici en ce moment est de vous dire que nul ne se sent à l'aise lorsqu'il y a de l'insécurité », a-t-il souligné avant d'encourager les résidents du village de Fiko à apporter leur appui aux Forces de défense et de sécurité maliennes en matière d'information. « Semons la paix pour aujourd'hui et pour demain. La MINUSMA est aux côtés du peuple malien pour un retour définitif de la paix au Mali, » a conclu l'officier.

LA RECRUESCENCE DES VIOLENCES DANS LE CENTRE : UNE MENACE CONTRE LA PAIX

Joël Lamah a rejoint l'équipe des Observateurs Militaires de la MINUSMA depuis avril 2019. Il était déployé à Tombouctou, où il a activement pris part au processus de démobilisation de 246 ex-combattants qui avaient accepté d'intégrer les FAMA. Toutefois, il reconnaît que la situation à Mopti où il est actuellement basé, semble être différente en termes d'interlocuteurs avec qui il fallait louer des contacts. Il s'inquiète de l'apparition de nouvelles menaces contre la paix,

la sécurité et les droits de l'homme dans le centre du Mali : de nouvelles formes de violence et des conflits inter-ethniques qui se multiplient de manière inquiétante.

« Les groupes armés à Tombouctou étaient connus et la participation de leurs combattants dans le processus DDR s'est déroulée sans beaucoup trop de problèmes », indique Joël Lamah. « Cette expérience m'aura montré, de façon limpide, à quel point certains veulent à tout prix que la paix revienne vite au Mali, tandis que les partisans de la ligne dure pensent le contraire ».

QUELLE EST LA MISSION DE LA POLICE DES NATIONS UNIES ?

La Police des Nations Unies UNPOL, est chargée de renforcer la paix et la sécurité internationales en aidant les États membres en proie à un conflit, sortant d'un conflit ou faisant face à une situation de crise, à assurer des services de police de manière efficace, efficiente, représentative, souple et responsable, au service de la population et pour sa protection.

À cette fin, elle renforce les capacités de police de l'État hôte, lui apporte son appui ou, si son mandat l'y autorise, se substitue totalement ou partiellement à lui pour ce qui est de prévenir et constater les infractions, protéger la vie et les biens et maintenir l'ordre et la sécurité, dans le plein respect de l'état de droit et du droit international des droits de l'homme.

Par ses activités de proximité et de renseignement, elle œuvre à la protection des civils et des droits de l'homme. La lutte contre la violence sexuelle et sexuelle, les violences sexuelles liées aux conflits, la criminalité organisée et les infractions graves, font également partie de ses tâches. Elle diligente des enquêtes, mène des opérations spéciales et assure la sécurité lors des élections.

Depuis janvier 2019, la Police des Nations unies stationnée à Mopti a déjà effectué plus de 900 patrouilles de jour et de nuit.

A TESSALIT, DANS LE NORD DU MALI, LES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL POUR LA MISSION



« Ne quitte jamais le désert car le désert purifie l'âme. Loin de lui, tu es sourd et aveugle. Ainsi parlent les mères touarègues. » Mano Dayak
A Tessalit, nous sommes à quelques 160 kms de la frontière algérienne, et à plus de 1 800 kms de Bamako, au cœur de l'Adrar des Ifoghas. C'est à côté de cette ville à la couleur du sable que servent Rontal Dixon Saint Juste et Jackson Mwakwilay, Volontaires des Nations Unies auprès de la MINUSMA.

Dans cette base de la MINUSMA, parmi les 16 membres du personnel civil, les deux Volontaires des Nations Unies jouent un rôle critique pour le bon fonctionnement et l'exécution du mandat de la Mission à Tessalit.

Jackson Mwakwilay, originaire des Etats-Unis, est officier de contrôle des mouvements. A ce titre, il assure la coordination des transports aériens de fret et de passagers depuis et vers Tessalit. Son rôle est d'autant plus essentiel que c'est principalement par avion que la liaison est assurée avec Bamako, Kidal et Gao, pour le transport des passagers et des vivres. Jackson a eu l'opportunité de partager ses connaissances avec le personnel national avec lequel il travaille depuis février 2018.

Rontal Dixon Saint Juste est haïtien. Depuis novembre 2017, en tant qu'officier logistique auprès du Centre d'Appui à la Mission, il assure la coordination et le suivi logistique avec les

contingents militaires et les Forces Armées Maliennes basés à Tessalit. Cependant, pour les besoins opérationnels de la Mission, Dixon apporte également son appui, lorsque nécessaire, à la gestion des ressources humaines et au suivi des finances.

Malgré des conditions de travail et de vie difficiles, Jackson et Dixon ne regrettent pas leur engagement en tant que Volontaires, et l'esprit de solidarité et d'engagement qui les anime les encourage à poursuivre leur mission.

Au-delà de leur fonction respective et de leurs tâches quotidiennes, les Volontaires des Nations Unies incarnent avec brio des valeurs de solidarité, de respect mutuel et d'humanisme. « Nous vivons comme une famille ici », dit l'un d'eux. Cette « vie de famille » se matérialise également par des moments de détente, autour du sport, des jeux et des repas partagés, qui permettent de maintenir une cohésion d'équipe.

Tessalit est bien loin du tumulte de la ville, le climat y est aride, l'immensité du désert tout autour est à peine mesurable ; dans cet environnement, sans doute plus qu'ailleurs, les Volontaires sont devenus, à travers leurs contributions à la MINUSMA, des ambassadeurs du vivre ensemble, de l'humilité et du courage.

À GAO, LA MINUSMA OFFRE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE



Le Gouvernement du Mali, à travers le ministère de la Justice, a réceptionné ce mercredi 21 août 2019, dans les locaux du Tribunal de Grande Instance de Gao, un lot de matériels et d'outils informatiques. Cette donation de la MINUSMA est financée à hauteur de plus de 25 millions de FCFA (exactement 25.950.000) par le fonds fiduciaire des Nations Unies pour la paix et la sécurité au Mali. Le Représentant du Chef de Bureau M. Issa Thioune, les autorités judiciaires, civiles, les membres des structures d'enquêtes ainsi que les bénéficiaires étaient présents à cette cérémonie de remise.

Ce projet a été initié en février 2016, par les acteurs de la chaîne pénale de la ville de Gao, (TGI, administration pénitentiaire, la police la gendarmerie et OCS). Réunis au sein du « Cadre de concertation de la chaîne pénale de Gao », ceux-ci avaient sollicité un appui de la MINUSMA, qui grâce à son Fonds Fiduciaire pour la paix et la sécurité au Mali a pu y répondre favorablement. L'objectif était d'identifier et d'établir les besoins premiers de la chaîne pénale de Gao, à savoir :

le renforcement des capacités opérationnels des acteurs de la chaîne pénale.

Cette remise de matériels et d'outils informatiques s'inscrit dans la droite ligne du Mandat de la Section des Affaires judiciaires et pénitentiaires (SAJP) de la MINUSMA. Il concourt à la restauration de l'autorité de l'Etat et de l'état de droit, ainsi qu'à la lutte contre l'impunité. Toutes choses qui favorisent le retour de la paix et de la stabilité.

Prenant la parole, le Président du tribunal de Grande Instance, Moussa Samaké, et Président de la Chaîne Pénale, a adressé ses vifs remerciements à la Mission onusienne.

Pour Issa Thioune, Représentant le Chef de Bureau de la MINUSMA à Gao, cela s'inscrit en droite ligne du mandat de la MINUSMA qui : « ne ménagera aucun effort, dans la limite de ses capacités et de son mandat, pour soutenir et renforcer la remise en marche des Services Publics de la Justice ».

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT DANS LES PRISONS : LA MINUSMA SOUTIEN L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION



Les 7 et 8 août 2019, la Section des Affaires judiciaires et pénitentiaires (SAJP) de la MINUSMA et la Direction Nationale de l'Administration pénitentiaire et de l'Education surveillée (DNAPES), ont conjointement organisé à Bamako, un atelier. Celui-ci visait à élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre, dans le milieu pénitentiaire, de la politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et son Plan d'actions.

40 personnes ont participé à cette rencontre. Parmi elles, des agents de la DNAPES, des représentants du Ministère des Affaires religieuses et du culte, des Directeurs d'établissements pénitentiaires du nord et du centre du Mali, de Bamako et de Koulikoro, des agents de surveillance, des leaders religieux, des membres des Forces de défense et de sécurité, ainsi que des représentants de la société civile et des jeunes.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le représentant du Ministre de la Justice a félicité la SAJP/MINUSMA pour toutes les actions menées pour améliorer les conditions de travail des agents mais aussi celles de détention dans les prisons. Il a indiqué par ailleurs que la lutte contre le terrorisme est un combat multiforme dont cet atelier constitue une facette. Selon lui, « la politique nationale de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme a besoin de programmation dans tous les domaines. Cet atelier permettra de donner au gouvernement une feuille de route pour l'application de la politique nationale dans les prisons ». S'interrogeant sur « ce que deviendraient les prisons sans l'appui de la MINUSMA, » le Directeur de la DNAPES, a loué le partenariat qui lie son service à la SAJP/MINUSMA.

Pour sa part, le Chef de la SAJP a félicité les participants et expliqué le mandat de sa section



en mettant l'accent sur le suivi des résultats de l'atelier. Il a en outre réaffirmé l'engagement de la MINUSMA à soutenir le gouvernement dans sa lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Il a notamment évoqué le projet de construction, d'un quartier de sécurité renforcée doté d'un programme d'activités sociétales où seront orientés les détenus en lien avec le terrorisme. En cours d'exécution, ce projet est financé par le Fonds fiduciaire des Nations-Unies, en soutien à la paix.

Encore récemment, le Conseil de sécurité des Nations unies à travers la déclaration de sa présidente sur l'UNOWAS le 7 août 2019 a souligné « [...] qu'il convient de se doter de cadres juridiques et de stratégies visant à remédier aux problèmes posés par l'accroissement du nombre de personnes associées à des groupes extrémistes violents et terroristes qui sont placées en détention ». Ce rappel interpelle sur la nécessité d'appuyer avec

force la prise en charge efficace des détenus suspectés et condamnés pour des infractions, en lien avec le terrorisme et également des détenus susceptibles d'être radicalisés ou influencés.

Des présentations ont été faites par des spécialistes de la MINUSMA et du bureau régional de l'ONUDC pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar ainsi que des représentants du Ministère de la Justice et du Ministère des Affaires religieuses et du culte.

À l'issue des travaux, un comité restreint composé de la MINUSMA, de l'ONUDC et de la DNAPES a été mis en place, afin de finaliser la feuille de route élaborée au cours de l'atelier, pour la mise en œuvre effective de la politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et son plan d'actions dans le cadre des établissements pénitentiaires du Mali.

CERCLE DE MOPTI : LES FEMMES ET LES JEUNES BÉNÉFICIENT D'UN PROJET DE RÉDUCTION DES VIOLENCES COMMUNAUTAIRES



La MINUSMA a lancé le mercredi 31 juillet 2019 un projet de réduction des violences communautaires en faveur des femmes et des jeunes du village de Soufouroulaye, commune urbaine de Sio dans le cercle de Mopti. Ce projet de transformation de tomates a pour but de contribuer au renforcement de la cohésion sociale et à la résilience des femmes et des jeunes. Il est financé à hauteur de plus de 29 millions de francs CFA par la MINUSMA, à travers sa section de la Réforme du Secteur de la Sécurité – Désarmement, Démobilisation et Réinsertion / Réintégration (RSS-DDR), et exécuté par l'ONG « Association pour l'appui aux populations rurales du Mali ».

« Fini l'oisiveté de notre jeunesse qui est maintenant à l'abri des intérêts des groupes extrémistes », a déclaré Issa Kalilou Fofana, coordinateur de l'Association pour l'appui aux populations rurales du Mali, lors de la cérémonie de lancement à laquelle ont pris part le Chef de village et la Sous-préfet de Soufouroulaye, ainsi que le Maire de la commune de Sio. Les bénéficiaires de la coopérative Djigui bé Sira Kan étaient nombreux pour assister à l'événement qui s'est déroulé devant l'entrée de leur périmètre maraîcher.

La commune urbaine de Sio, d'une superficie de 521 km² est composée de 20 villages pour une population estimée à 31 356 habitants. Plus de 20 jeunes à risques et 10 femmes en sont les bénéficiaires directs. Pour marquer leur engagement pour la paix et la cohésion sociale,

les populations de Soufouroulaye ont contribué au financement à hauteur de 300 000 francs CFA.

Outre la transformation de la tomate, la sensibilisation des jeunes et des femmes sur le processus DDR a occupé une place de choix tout au long de la mise en œuvre du projet qui a pris quatre mois. « Permettez-moi de souligner l'importance de ces séances de sensibilisation car le camp de la jeunesse de Soufouroulaye va servir dans l'avenir de camp de cantonnement aux anciens membres des groupes armés engagés dans le processus de DDR. C'est d'ailleurs un des arguments majeurs avancés pour l'acquisition du financement de ce projet que nous remettons aujourd'hui », a indiqué la cheffe de Bureau régional de la MINUSMA à Mopti, Fatou Dieng Thiam.

Ce projet de réduction des violences communautaires aidera aussi à poser les jalons d'une appropriation des communautés et favorisera un climat de cohabitation pacifique entre elles. « Les projets de réduction des violences communautaires contribuent à l'amélioration de la sécurité dans les communautés, au renforcement de la cohésion sociale en leur sein ainsi qu'à la réconciliation entre leurs membres. Dès lors, comprendre et prendre activement part au processus national de DDR est une nécessité pour votre communauté et un gage de réussite de nos efforts communs », a conclu Mme Fatou Dieng Thiam.

TOMBOUCTOU : LES ÉCHANGES ENTRE LA POPULATION ET LA MINUSMA SE POURSUIVENT



Le 21 août dernier, une équipe de la MINUSMA, en collaboration avec l'Association Gouna-Tiérou, est allée à la rencontre d'une centaine de femmes, issues de différentes associations du quartier Hammabangou qui travaillent dans la collecte et le recyclage des déchets plastiques. Le mandat de la Mission de l'ONU au Mali et le rôle de son personnel en uniforme dans la protection des civils en étaient les sujets principaux. Cette session était animée par des représentants de plusieurs sections et composantes de la MINUSMA dont le bureau de l'Information publique, la Division des Affaires civiles, la section de la Réforme du Secteur de la Sécurité et du Désarmement, de la Démobilisation et la Réinsertion (RSS-DDR) ainsi que des éléments des militaires

observateurs (MILOBs), de la Police des Nations Unies UNPOL et de la Force.

Le processus de DDR, les projets communautaires de la MINUSMA, les facilités de transport pour les non-UN et les évacuations médicales figuraient au rang des préoccupations des participantes, auxquels le staff onusien a apporté des éclaircissements.

« Nous sommes davantage édifiées sur votre mandat, et nous apprécions vos actions visant à rassembler tous les enfants du terroir sans exclusive pour rebâtir ensemble un Mali uni et fort, » Fati Walet Amoye, leader des femmes de Barize, a déclaré à l'issue de la rencontre.

À TESSALIT ET KIDAL POUR LA TABASKI, LE CHEF DE LA MINUSMA ENCOURAGE TOUS LES ACTEURS À POURSUIVRE LEURS EFFORTS POUR LA PAIX AU MALI



Les 10, 11, 12 et 13 août derniers, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU au Mali (RSSG) et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif, a effectué une visite de trois jours à Tessalit et à Kidal. Au cours de cette mission, dans le nord du pays, M. Annadif a rencontré les autorités et notabilités locales et a célébré la Tabaski avec ses collègues Casques bleus (militaires, policiers et personnel civil).

À Tessalit, tout comme à Kidal, Mahamat Saleh Annadif a eu une série de rencontres avec les interlocuteurs locaux, notamment avec la Députée du Cercle de Tessalit, Aicha Belko Maiga, le Président de l'Autorité intérimaire de la région de Kidal, Hassane Ag Fagaga, l'Amenokal de l'Adagh, Mohamed Ag Intallah, ainsi que les Secrétaires généraux du HCUA et du MNLA. Les zones de développement pour les régions du Nord, la révision constitutionnelle, la situation sécuritaire ou encore l'armée reconstituée et le régime de sanctions, ont été les principaux sujets que le Chef de la MINUSMA a abordés avec les différentes personnalités qu'il a rencontré. Sur place, M. Annadif a également réitéré, l'importance de la pleine participation de tous au dialogue politique en cours, mais aussi du renforcement de la confiance et de la collaboration pour une accélération de la mise en œuvre de l'accord de paix. « La paix au Mali ne sera possible que lorsque

toutes les parties signataires s'approprient sa mise en œuvre, c'est seulement à cette condition que la population pourra profiter des dividendes de la paix, » a déclaré le Chef de la Mission onusienne au Mali.

À Kidal, les discussions ont également porté sur la poursuite du processus de DDR-acceléré et la planification de la construction d'une nouvelle piste d'atterrissage, à la demande des populations et autorités locales. Le site retenu pour sa construction a ainsi été visité par la délégation. Pour M. Annadif : « cette piste va insuffler une dynamique de développement local et participer au désenclavement de la région, mais également va permettre aux humanitaires d'apporter plus d'aide aux communautés de la région ».

Enfin, cette visite du RSSG à Kidal et Tessalit, lui aura permis de témoigner son soutien et sa solidarité aux Casques bleus civils, militaires et policiers de la MINUSMA, qui exécutent leurs mandats respectifs, dans des conditions de vie et de travail difficiles. À travers la célébration de la Tabaski à leurs côtés sur le terrain, le Chef de la MINUSMA encourage ces femmes et ces hommes à poursuivre leurs efforts et leurs sacrifices, pour la paix et la stabilité au Mali.

EN BREF

9 AOÛT

Le 6 août 2019, le RSSG a reçu une visite de courtoisie du nouveau Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au #Mali, le Dr. Jean-Pierre Baptiste (Tchad), qui a officiellement pris ses fonctions il y a quelques jours. M. Annadif a souhaité la bienvenue au nouveau Représentant et lui a exprimé sa disponibilité à travailler avec son agence.



9 AOÛT

Le 8 Août 2019, le RSSG Annadif et les hauts responsables de la MINUSMA ont rencontré une délégation de membres du Parlement du Comité suédois de la défense et des forces armées suédoises.

Leur visite à Tombouctou et à Gao visait à fournir aux membres du Comité des informations à jour sur la mission et la contribution suédoise, ainsi que des informations détaillées sur la situation au Mali pour la suite des travaux. Au cours de la réunion, le RSSG Annadif a souligné l'impact de l'engagement de la Suède au Mali, notamment en mettant en avant des capacités ISR (renseignement, surveillance et reconnaissance) spécialisées, indispensables dans le contexte instable dans lequel opère la MINUSMA.

Il a également salué le rôle de la Suède parmi les principaux contributeurs au Fonds d'affectation spéciale pour la paix et la sécurité. La délégation a fermement insisté sur le rôle positif joué par la MINUSMA pour la stabilité du Mali et l'a encouragée à poursuivre ses efforts entre les composantes civile, policière et militaire.



13 AOÛT

Une délégation de Facebook, composée de Mme Balkissa Ide Siddo, Responsable des politiques publiques du réseau social en Afrique francophone, et Mme Niambi Young, Responsable des programmes régionaux sur les réponses stratégiques, a rencontré le Représentant spécial du Secrétaire général pour Mali (MINUSMA), M. Annadif et un groupe de représentants des différentes sections de la MINUSMA, le mercredi 07 août 2019.

Ensemble, ils ont discuté des informations sur le contexte malien actuel, des préoccupations liées au contenu sur leurs plateformes, et des stratégies pour atténuer l'impact potentiel des risques liés aux fausses nouvelles (fake news), aux discours de haine et à l'incitation à la violence sur internet.

L'objectif était que la délégation Facebook puisse approfondir sa compréhension des problèmes de contenus au Mali et identifier les problèmes rencontrés avec leurs différentes plateformes (Facebook, Messenger, WhatsApp et Instagram) et contribuer à apaiser la situation dans le Centre du pays.



14 AOÛT

Le 14 août, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif a reçu en visite de courtoisie, le nouvel Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Mali, Dietrich Fritz Reinhold. Lors de l'entretien, M. Annadif a remercié l'Ambassadeur pour la contribution de l'Allemagne à la MINUSMA et pour la détermination de son gouvernement à poursuivre son engagement, aux côtés de la MINUSMA, pour la cause de la paix au Mali.

Les discussions ont aussi porté sur l'état d'avancement du processus de paix et de réconciliation, sur le Mandat de la MINUSMA et sur les défis sécuritaires.



15 AOÛT

Le Représentant spécial de la CEDEAO, le burkinabé Hamidou Boly a été reçu aujourd'hui par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali, Mahamat Saleh Annadif. Récemment nommé, M. Boly était venu rendre une visite de courtoisie au Chef de la MINUSMA. Les deux personnalités ont échangé sur la situation qui prévaut au Nord et au Centre du Mali, mais aussi sur le dialogue politique en cours, la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation ainsi que les réformes qui doivent être entreprises pour la mener à son terme.



20 AOÛT

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif était à Nouakchott, la capitale mauritanienne les 18 et 19 août derniers. Le Chef de la MINUSMA était venu rendre une visite de courtoisie au nouveau Président de la République Islamique de Mauritanie, Son Excellence Mohamed Ould Cheikh El Gazouani.

« L'objet de notre visite est d'abord de venir féliciter le Président, pour son élection à la tête de la République Islamique de la Mauritanie. La Mauritanie et le Mali sont deux pays voisins, où beaucoup de questions concernent l'un comme l'autre. Nous lui avons fait le point de la situation sécuritaire et de l'évolution de la mise en œuvre de l'Accord (pour la Paix et la Réconciliation au Mali ndlr). Nous avons reçu ses encouragements, mais aussi ses conseils pour qu'on puisse arriver à faire la Paix et consolider la stabilité au Mali, » a déclaré Mahamat Saleh Annadif à sa sortie d'audience.



23 AOÛT

Le 21 août dernier, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG) au Mali et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif a eu deux entretiens relatifs à la protection des civils.

Le premier a eu lieu avec le Directeur exécutif du Centre de Recherche pour les Civils en Conflit (CIVIC), Federico Borello, accompagné d'un des membres du Conseil d'Administration, le Major Général à la retraite et ancien fonctionnaire de l'ONU, Patrick Cammaert. M. Annadif a ensuite tenu une autre réunion avec le Dr Charles Hunt, consultant travaillant pour l'Institut international pour la Paix (IPI).

Présents au Mali dans le cadre de visites de travail, ces personnalités qui représentent deux groupes de réflexion, étaient venues rendre une visite de courtoisie au Chef de la MINUSMA. Une occasion d'échanger sur les voies et moyens de mieux protéger les civils menacés par les conflits. Au cours des deux rencontres, le RSSG a souligné que l'appui à la protection des civils était au cœur du Mandat de la Mission. Il a présenté les efforts consentis dans le domaine, dont ceux visant à encourager une intégration plus poussée des différentes mesures prises et de la mobilité. Outre la protection physique et directe des civils, M. Annadif a mis un accent particulier sur le soutien constant de la MINUSMA aux autorités maliennes pour promouvoir les droits de l'homme, lutter contre l'impunité et renforcer la chaîne pénale. Toutes choses, censées prévenir et réduire les violences et de ce fait, protéger les civils.

Enfin, le Chef de la Mission de paix des Nations Unies au Mali, a également rappelé que la protection des civils passe aussi par le travail fait sur le terrain pour renforcer la cohésion sociale et la réconciliation et ce, en partie par la communication, très utile pour désamorcer les différentes formes de tensions en temps de crise.

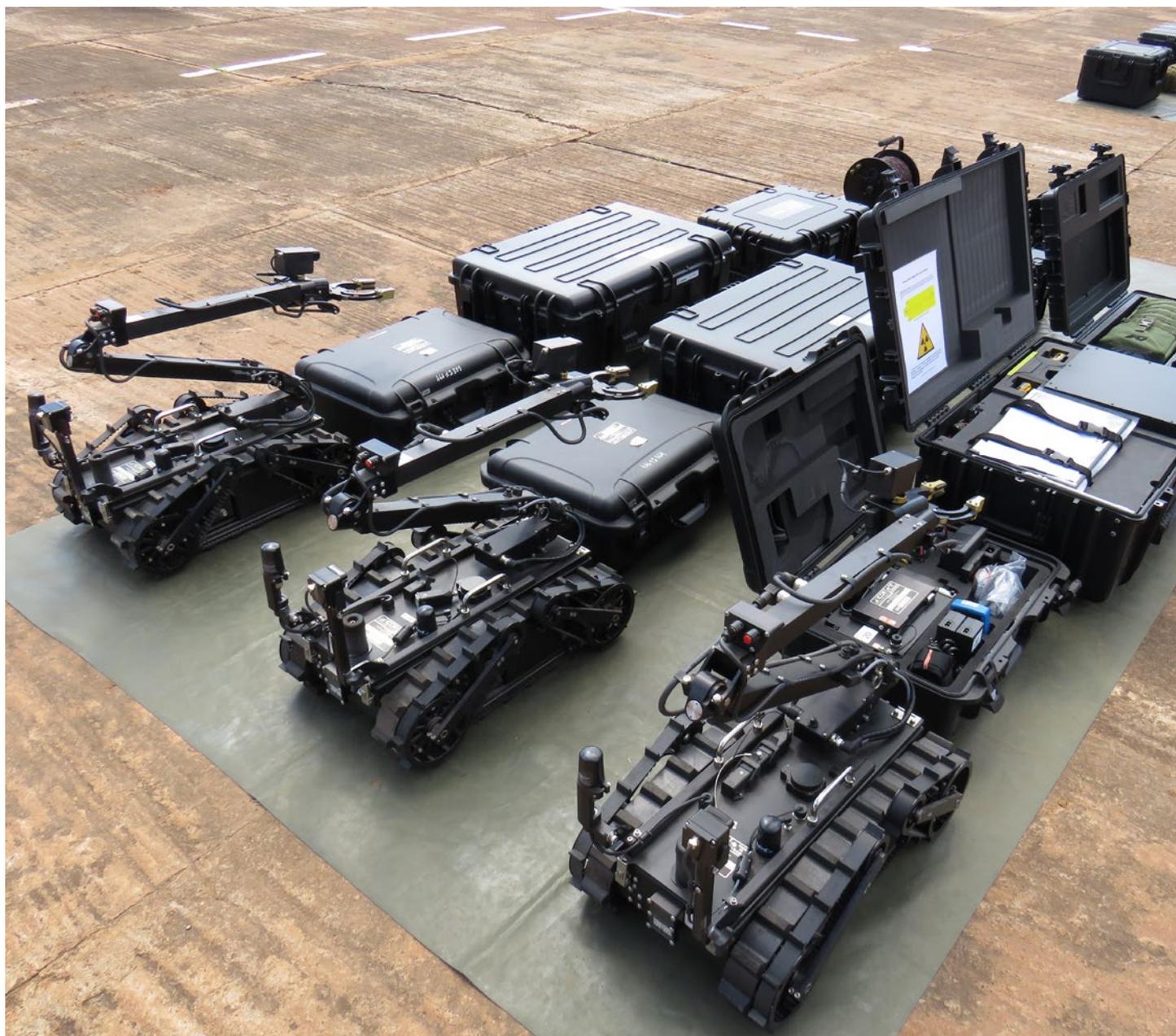


28 AOÛT

Depuis le début de l'année 2019, 116 civils ont été tués ou blessés par des engins explosifs, un chiffre qui ne fait qu'augmenter depuis 2018 en raison de la multiplication d'épisodes violents.

En réponse à l'ampleur de la menace, la MINUSMA, en collaboration avec des partenaires bilatéraux, a formé et équipé des équipes spécialisées d'intervention sur engins explosifs improvisés afin de renforcer leurs compétences techniques et opérationnelles.

Cette formation s'inscrit dans les priorités stratégiques de la MINUSMA, à savoir l'appui pour la stabilisation, le rétablissement de l'autorité de l'État, le renforcement de la sécurité et la protection des civils.





COMMUNIQUÉS

8 AOÛT

PUBLICATION DU RAPPORT FINAL DE L'ENQUÊTE SUR LES ATTEINTES SÉRIEUSES AUX DROITS DE L'HOMME COMMISES LORS DE L'ATTAQUE DU VILLAGE DE SOBANE DA, LE 9 JUIN 2019

Bamako, le 8 août 2019 – La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a publié aujourd'hui, jeudi 8 août, un rapport d'enquête spéciale sur les atteintes sérieuses aux droits de l'homme commises le 9 juin 2019 dans le village de Sobane Da, à la frontière des cercles de Bandiagara et Koro, dans la région de Mopti.

La mission d'enquête spéciale a été déployée du 10 au 14 juin 2019 afin d'établir les faits, les circonstances et l'ampleur de l'attaque et de contribuer à l'enquête judiciaire en cours menée par les autorités maliennes. Au terme de l'enquête, la MINUSMA a conclu que le dimanche 9 juin 2019, de 17h à minuit, un groupe composé d'une trentaine d'individus armés, identifiés par des témoins comme un rassemblement de jeunes de la communauté peule venant des villages avoisinants, a attaqué le village de Sobane Da.

L'enquête a permis d'établir qu'au moins 35 personnes membres de la communauté dogon, dont 22 enfants âgés de 1 an à 12 ans (11 filles et 11 garçons), auraient été tuées lors de l'attaque. Trente-deux victimes auraient été brûlées ou asphyxiées à l'intérieur d'habitations et au moins trois personnes auraient été tuées par balle. Les restes de corps calcinés ont également été retrouvés le lendemain de l'attaque mais l'enquête n'a pu les identifier. De plus, neuf blessés, dont six gravement brûlés, ont été évacués à l'hôpital de Sévaré avec l'appui du Centre de santé de référence de Bandiagara.

En outre, 40% des bâtiments du villages ont été incendiés, soit 23 habitations et 27 greniers, ainsi que de nombreux enclos et toguna (« cases à palabres »). La case du chef du village a été épargnée, tout comme l'église du village et de nombreuses maisons affichant des croix. Au terme de l'enquête, aucune indication n'a permis de démontrer que l'attaque avait été menée pour des motifs religieux.

Au moins 289 villageois ont réussi à fuir Sobane Da et trouvé refuge dans les villages avoisinants de Koundou (à environ 10 km au nord-ouest de Sobane Da) et Sorou (à environ 4 km au sud), où ils se trouveraient encore aujourd'hui.

Les actes documentés, en particulier les meurtres, les blessures, les destructions et le déplacement de populations, constituent des atteintes sérieuses au regard du droit international des droits de l'homme. S'ils étaient jugés devant un tribunal national compétent, ces actes pourraient également constituer des crimes au regard du droit pénal malien. A cet égard, la MINUSMA note avec satisfaction l'ouverture immédiate d'une enquête par le Pôle judiciaire spécialisé et continuera de fournir son appui aux autorités maliennes pour s'assurer que les auteurs de ces crimes soient punis.

« La réponse au sentiment d'impunité largement partagé dans la zone, est dans une justice prompte et efficace, mais aussi dans l'application des mesures concrètes concernant le désarmement des milices et autres éléments armés. La condamnation des auteurs de ces crimes odieux est une condition sine qua non de la voie du retour à la paix et du vivre-ensemble dans le centre du Mali », a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général au Mali et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif.

La gravité de l'attaque perpétrée à l'encontre de Sobane Da, marquée par la mort d'au moins 22 enfants et six femmes, contribue à un cycle de violence déjà bien ancré dans la zone. Depuis l'attaque du 9 juin, la Division des droits de l'homme et de la protection a documenté 16 incidents attribués à des groupes armés sur fondement communautaire dans les environs de Koro et Bandiagara. La MINUSMA est d'autant plus préoccupée par les diverses incitations à la haine et à la violence lancées suite à l'attaque de Sobane Da.

« Tout appel à la haine ou incitation à la violence est prohibé par le droit international, en particulier par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques dont le Mali est signataire. J'exhorte ainsi les autorités maliennes à condamner publiquement de tels actes de manière systématique et à prendre toutes les mesures nécessaires pour tenir les auteurs responsables », a conclu Mahamat Saleh Annadif.

Pour lire le rapport dans son intégralité, suivez le lien suivant : [Rapport sur les atteintes sérieuses aux droits de l'homme commises lors de l'attaque du village de Sobane Da \(région de Mopti\) le 9 juin](#)

ACTION



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX
21 SEPTEMBRE 2019 | #PEACEDAY



MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR :



<http://minusma.unmissions.org>



facebook.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



www.youtube.com/minusma



https://www.instagram.com/un_minusma



MIKADO FM

Bamako 106.6 MHz

Gao 94.0 MHz

Kidal 94.0 MHz

Menaka 94.0 MHz

Mopti 91.8 MHz

Tessalit 94.0 MHz

Tombouctou 92.6 MHz

